



Euro NordicWalkin'Le Dévoluy

Règlement 2026

Rules 2026

KCIOP

11 Avenue Jean Jaurès
94 340 Joinville-Le-Pont

www.euronordicwalk.com

Table des matières

Chapitre 1/Chapter 1 : Euro NordicWalkin'Le Dévoluy	3
Chapitre 2 : Règlement des Randonnées Marche Nordique /	4
Chapter 2: Rules of the Nordic walking Hikes.....	4
2.1. Organisateur / Organizer	4
2.2. Participation	4
2.3. Randonnées Marche Nordique en semi-autosuffisance / Nordic Walking hikes in semi autonomy	4
2.4. Partenaires / Partners	5
Chapitre 3 : Inscription / Chapter 3 : Registration	6
3.1. Modalités d'inscription / How to register	6
3.2. Nombre maximum de participants / Maximum number of participants.....	6
3.3 Droits d'engagement / Enrolment conditions	7
3.4 Annulation d'inscription / Registration cancellation.....	7
3.5 Dossards / Bibs	7
Chapitre 4 : Sécurité et assistance / Chapter 4: Safety and assistance	7
4.1. Equipement / Equipment	7
4.2. Sécurité et assistance médicale / Safety and medical assistance	8
4.3. Accès aux postes de ravitaillements / Control stations and supply points	10
4.4. Modifications du parcours – Annulation de la randonnée / Itineraries modifications – Cancellation of the Nordic walking hikes	10
Chapitre 5 : Divers / Chapter 5 : Miscellaneous.....	11
5.1. Assurances / Insurances	11
5.2. Droits à l'image / Photo copyright.....	11
5.3. RGPD.....	12
5.4. Sponsors individuels / Individual sponsors	12
5.5. Challenge Club / Club Challenge.....	12
5.6. Développement durable / Sustainable development	12
ANNEXE 1 : L'édition 2026 / APPENDIX 1 : 2026 edition	14
ANNEXE 2 : Droits d'engagement 2026 / Entry fees 2026	15
ANNEXE 3 : Modèle d'autorisation Parentale	16
APPENDIX 3 : Parental authorization model	17

Chapitre 1/Chapter 1 : Euro NordicWalkin'Le Dévoluy

Euro NordicWalkin'Le Dévoluy est le rassemblement européen de la Marche Nordique.

Cet événement propose la pratique de plusieurs randonnées Marche Nordique sur plusieurs itinéraires balisés du **vendredi 19 juin au dimanche 21 juin 2026**, au départ et arrivée du Dévoluy dans le département des Hautes Alpes (05).

Ces randonnées sont non chronométrées et non compétitives. Les participants doivent progresser dans le cadre d'une gestion rationnelle de leurs possibilités et/ou de leur forme physique.

Les randonnées Marche Nordique se déroulent sur des pistes forestières, des chemins, en ville et route dans une moindre mesure.

Le détail des randonnées Marche Nordique proposées (parcours, distance, dénivelé...) est disponible sur le site internet de l'événement www.euronordicwalk.com ou sur simple demande auprès de l'organisateur.

L'événement propose également un salon avec des exposants du milieu de la marche nordique, des animations diverses thématiques (animations podium, animations pratique), des conférences sur des thématiques en rapport avec la marche nordique.

Les départs des randonnées auront lieu selon un lieu et des horaires fixés par l'organisation.

L'événement propose également une marche nordique compétition le samedi 20 juin 2026, épreuve appelée Marche Nordique Chronométrée, et disposant d'un règlement spécifique.

Euro NordicWalkin'Le Dévoluy is the European Meeting of Nordic Walking.

This event offers the practice of different Nordic Walking Hikes on different marked itineraries between **Friday 19 June and Sunday 21 June 2026**, at the departure and arrival of Le Dévoluy Common Community in the department of **Hautes Alpes** (05).

These hikes are not timed and uncompetitive. Participants reported having appropriate physical and medical conditions.

Nordic Walking hikes take place on forest track, track, in the city and route to a lesser extent.

Details of Nordic Walking hikes (course, distance, altitude...) are available on the website www.euronordicwalk.com or on request from the organizer.

The event also offers a fair with exhibitors from the Nordic walking world, various themed events (podium events, practical events), conferences on topics related to Nordic walking.

The Start of each hike will take place in places and timetables determining by the organization.

The event offers also a timed Nordic Walking on Saturday, 20th of June 2026, called Timed NordicWalking, with specific rules

Chapitre 2 : Règlement des Randonnées Marche Nordique /

Chapter 2: Rules of the Nordic walking Hikes

2.1. Organisateur / Organizer

L'Euro NordicWalkin'Le Dévoluy et l'ensemble des randonnées Marche Nordique et des animations proposées dans le cadre de cet événement sont organisées par la société **KCIOP**, 11 Avenue Jean Jaurès 94340 Joinville-Le-Pont, immatriculée au registre du commerce de Bobigny sous le numéro 531 663 151. KCIOP est spécialisée dans l'organisation d'événements sportifs. **KCIOP** est appelé « **l'Organisateur** » dans le règlement.

All the events of Euro NordicWalkin'Le Dévoluy (whose Nordic Walking hikes and different animations) are organized by **KCIOP**, 11 Avenue Jean Jaurès 94340 Joinville-Le-Pont, registered in the Trade and Company Register of Bobigny under the number 531 663 151. **KCIOP** is specializing in the organization of sports events.

KCIOP is called "**The Organizer**" in these rules.

2.2. Participation

Les randonnées Marche Nordique sont ouvertes à toute personne ayant plus de 6 ans. Une autorisation parentale sera demandée pour les personnes mineures.

La présence de chien accompagnant (même en laisse et muselé) n'est pas autorisée pour les participants aux randonnées Marche Nordique.

Les randonnées Marche Nordique **comportent des passages en altitude et les conditions peuvent être difficiles (vent, froid, pluie ou neige). Un entraînement et une capacité d'autonomie personnelle sont indispensables à la réussite d'une telle aventure individuelle.**

La participation aux randonnées Marche Nordique entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

The Nordic Walking hikes are opened to anyone who is more than 6 years old. Parental consent will be required for minors.

The presence of accompanying dogs (even on a leash and muzzled) is not allowed for Nordic Walking participants.

The Nordic walking hikes are made up of high up sections and the conditions can be rough (wind, cold, rain or snow). A good training and a real personal autonomy capacity are essential to the success of such an individual adventure.

The participation to the Nordic walking hikes implies the unconditional acceptance of these rules.

2.3. Randonnées Marche Nordique en semi-autosuffisance / Nordic Walking hikes in semi autonomy

Le principe de la randonnée Marche Nordique en semi autosuffisance est la règle pour les randonnées Marche Nordique d'Euro NordicWalkin'Le Dévoluy.

La semi autosuffisance est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillements, aussi bien sur le plan alimentaire que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessure...).

The principle of the semi-autonomy individual Nordic walking hikes is the rule for Euro NordicWalkin' Le Dévoluy.

Semi autonomy is defined as the capacity to be autonomous between two refreshment stations, in terms of food, clothing equipment and safety, forcing the participants to adapt themselves to the potential problems (bad weather, physical troubles, injuries, etc.).

Ce principe en implique en particulier les règles suivantes :

This principle implies the following rules:

- Chaque participant doit avoir avec lui pendant toute la durée de la randonnée Marche Nordique un équipement adapté à la pratique de la Marche Nordique en montagne (voir chapitre 4.1 Equipement)
- Sur le parcours, **des zones de ravitaillement** sont approvisionnées en boissons et nourriture à consommer sur place. Chaque participant doit veiller à disposer, au départ de chaque zone de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.
- Each participant must have the equipment suitable for the practice of Nordic Walking in the mountains with him during the Nordic Walking hikes, (see paragraph 4.1 Equipment)
- All along the race, **refreshment stations** offer drinks and food to be consumed on the spot. When they leave the refreshment station, each runner must be sure to have enough food and water to go to the next refreshment station.

2.4. Partenaires / Partners

La liste officielle des partenaires sera communiquée **à l'occasion du retrait des dossards**. L'acceptation du présent règlement implique que chaque participant s'engage en toutes circonstances à avoir une attitude positive vis-à-vis de l'ensemble des partenaires.

The official list of partners will be released **during the withdrawal of the bib numbers**. By accepting the rules, the participant agrees to behave positively towards the partners, whatever the circumstances

Chapitre 3 : Inscription / Chapter 3 : Registration

3.1. Modalités d'inscription / How to register

Les inscriptions se font en ligne via le site www.euronordicwalk.com jusqu'au dimanche 14 juin 2026 à 23h59 et sur place les 19, 20 et 21 juin 2026 dans des lieux qui seront indiqués par l'Organisateur et sous réserve de places disponibles. Les participants **déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées** pour participer à la randonnée Marche Nordique de leur choix.

Avertissement

Les Randonnées Marche Nordique non chronométrées proposées dans le cadre de l'événement n'étant pas compétitives, la loi n'oblige pas à la fourniture d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Marche Nordique.

Il est cependant rappelé à chaque participant qu'il lui appartient de vérifier auprès de son médecin qu'il ne présente aucune contre-indication à cette pratique.

L'acceptation du règlement implique la lecture préalable et l'acceptation de cet avertissement.

Online registrations are allowed on the Euro NordicWalkin'Le Dévoluy website:

www.euronordicwalk.com until Sunday, June 14th 2026 at 11:59 p.m. and on site the 19th, 20th and 21st of June 2026, subject to availability, in locations that are indicated by the organizer.

Participants reported having appropriate physical and medical conditions to participate in the Nordic walking hikes of their choice

Warning

The non-timed Nordic Walkings of the event are not competitive. The law doesn't require the provision of a medical certificate of non-contraindication to the practice of Nordic Walking.

However, each participant is reminded to check with his doctor that there isn't any contraindication to this practice.

Acceptance of the rules requires prior reading and acceptance of this warning.

3.2. Nombre maximum de participants / Maximum number of participants

En 2026, les randonnées Marche Nordique accueilleront au maximum :

- 1000 personnes sur la randonnée du vendredi
- 1000 personnes sur les randonnées du samedi
- 3000 personnes sur les randonnées du dimanche

Les inscriptions seront enregistrées par l'organisation dès paiement des frais d'inscription.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment ces éléments en fonction des circonstances. Dans tous les cas, la règle « Les premiers arrivés, premiers servis » sera appliquée.

In 2026, Nordic walking Hikes will be authorize:

- 1000 persons on Friday's hike
- 100 persons on Saturday's hike
- 3000 persons on Sunday's hikes

The registrations will be registered by the organizer as soon as the registration fees are paid.

The organizer reserves the right to change these elements according to the circumstances.

In any cases, the « first come first served » basis will be applied.

3.3 Droits d'engagement / Enrolment conditions

Les droits et modalités d'engagement **2026** sont spécifiés à l'annexe 2.

The 2026 enrolment rights and conditions are specified in Appendix 2.

3.4 Annulation d'inscription / Registration cancellation

A la fin de votre inscription, vous pouvez souscrire une assurance annulation auprès de BEticketing vous permettant d'être remboursé dans les conditions définies par Mutuaide Assistance.

At the end of your registration, you can take out a cancellation insurance with BEticketing allowing you to be reimbursed under the conditions defined by Mutuaide Assistance.

Il ne sera effectué aucun remboursement hors garantie annulation souscrite.

There will be no refunds outside the cancellation guarantee subscribed

3.5 Dossards / Bibs

Chaque dossard est remis individuellement à chaque participant.

Le dossard doit être porté sur la poitrine du participant et **doit être visible en permanence** et en totalité pendant toute la randonnée Marche Nordique. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

Each bib number is given individually to each participant.

The bib number must be worn on the chest or the stomach and **be fully visible at all time** during the whole Nordic walking hikes. The sponsors' names and logos must not be modified or hidden.

Tout engagement est personnel. **Aucun transfert d'inscription non consenti par l'organisateur n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.** Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'événement. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être exclue de l'événement. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Every enrolment is personal. **No transfer of registration not approved by the organizer is allowed for any reason whatsoever.** Any person who retrocedes their bib number to anyone else will be held responsible in case of accident provoked or caused by this person during the event. Any person who gets a bib in breach of these rules will be suspended. The organizer declines any responsibility in case of accident in this type of situation.

Chapitre 4 : Sécurité et assistance / Chapter 4: Safety and assistance

4.1. Equipement / Equipment

Liste du matériel obligatoire :

- Un **gobelet réutilisable** pour les ravitaillements, afin de réduire le nombre de déchets
- un téléphone mobile (au minimum un par groupe de marcheurs) avec une batterie chargée (mettre dans son répertoire le n° sécurité de l'organisation et ne pas masquer son numéro),
- une réserve d'eau minimum de 1 litre par personne,
- une réserve alimentaire,
- une couverture de survie de 1,40m x 2m minimum,
- Une lampe frontale en état de marche (pour la marche nordique nocturne)

Mandatory equipment:

- a **reusable cup** for refreshments station, to reduce the number of waste
- A mobile phone with the battery fully charged (save the organizer's security phone number and do not hide your number),
- A minimum of 1 litre of water,
- Food supply,
- A survival blanket (minimum of 1,4m x 2m),
- A head lamp in working conditions (for NordicWalking by Night)

Liste du matériel fortement recommandé (liste non-exhaustive) :

- des chaussures adaptées à la pratique de la Marche Nordique, en particulier sur des chemins,
- une veste avec capuche de type coupe-vent permettant de supporter le mauvais temps,
- un sifflet,
- des vêtements de montagne :
 - pantalon à jambes longues,
 - vêtement chaud à manches longues,
- une somme minimum de 20€ afin de pallier les imprévus,
- une paire de lunettes de soleil,
- de la crème solaire,
- un gobelet personnel 15 cl minimum,
- une lampe frontale en bon état de marche avec piles de rechange,
- un brassard réfléchissant,
- une bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un straping (mini 100 cm x 6 cm),
- un couteau de poche,
- une boussole et les cartes IGN couvrant la zone parcourue

Highly recommended equipment (non-exhaustive list):

- suitable shoes to practice Nordic Walking, especially on tracks,
- A hoody jacket, windbreaker-like allowing to face bad weather,
- A whistle,
- Mountain clothes:
 - Long running trousers or leggings
 - Long sleeves warm top
- 20-euro note in case of hitches,
- sunglasses
- sun cream
- A personal cup of 15 cl minimum
- a headlamp in good working condition with spare batteries,
- A reflective armband
- An adhesive elastic band for bandage or strapping (minimum of 100 cm x 6 cm)
- A pocket knife
- A compass and an IGN map covering

4.2. Sécurité et assistance médicale / Safety and medical assistance

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au

code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

Les postes de secours, implantés à divers points des parcours, sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Les secouristes officiels sont habilités à mettre hors randonnée (en invalidant le dossard) tout participant inapte à continuer la randonnée Marche Nordique.

Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger. Tout participant faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Pour faire appel aux secours, un participant peut :

- se présenter à un **poste de secours**,
- appeler le **PC Sécurité**
- faire appeler le PC Sécurité par une autre personne,

Chaque participant a l'obligation **de porter assistance à toute personne en danger** et de prévenir les secours.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel aux pompiers ou aux secours en montagne qui prendront, à ce moment-là, la direction des opérations et mettront en œuvre tous moyens appropriés, y compris hélicoptères. Les frais résultants de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du participant de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

En cas d'impossibilité de joindre le PC Sécurité, le numéro d'urgence est le 112.

Il est strictement **interdit de s'éloigner des chemins balisés** quelle qu'en soit la raison. Tout participant qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

It is strictly **forbidden to walk away the marked tracks** in any cases. Any participant who voluntarily

On the hike's parts taking public routes, the participants **will have to comply with the road rules** and will be the only responsible in case of potential failure to these rules.

Aid stations are positioned at various spots on the hikes. They are aimed at helping any person in danger with the organizers' means.

The official doctors are authorized to stop any participant, by invalidating the bib, if they are unfit to continue the Nordic walking hikes.

The first aiders are authorized to evacuate the in-danger participants by the means at their disposal. Any participant who requires the assistance of a doctor or the first aiders is submitted to their authority and will accept their decisions.

To call the aid, a participant can:

- go to an **aid station**
- call the **control station**
- ask another participant to call the control station.

It is mandatory for each participant to help anyone in danger and call the first aiders.

If needed, and in the rescued person's interest, the fire brigade or the rescuers may be called and from that moment, they will have the complete authority in terms of deployed means of rescue, including helicopter. The expenses resulting from these exceptional means of rescue will be borne by the rescued person who will also have to assure their return from the point where they have been evacuated from. It is the participant's only responsibility to constitute and present a file to their personal insurance within the deadline.

If, for any reason, it is impossible to reach the control station, the emergency number is 112.

leaves the marked track is no longer under the organizer's responsibility.

Il est de même interdit de couper un sentier, afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels.

Le non-respect de ces directives entraînera le retrait du dossard.

It is also forbidden to cut across a path to avoid the erosion and deterioration on the natural sites. Not respecting these rules will be excluded from the event.

4.3. Accès aux postes de ravitaillements / *Control stations and supply points*

Seuls les participants porteurs **d'un dossard visible** ont accès aux **postes de ravitaillement**.

Les ravitaillements peuvent être complets (boissons et alimentation) ou proposer uniquement des boissons.

Des poubelles sont disposées sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées. Tout participant pris en train de jeter sciemment ses déchets sur le parcours se verra retirer son dossard.

Only the participants with a visible bib will have access to the supply stations.

Supply can be full (drinks and food) or only offer beverages.

A great number of trash bins are provided in all supply points and must be used. Any participant seen throwing down their trash along the tracks will be excluded from the event.

4.4. Modifications du parcours – Annulation de la randonnée / *Itineraries modifications – Cancellation of the Nordic walking hikes*

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le programme général de l'évènement, les parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météo trop défavorables (forte dépression avec d'importantes quantités de pluie et de neige, fort risque orageux...), le départ peut être reporté de deux heures au maximum, au-delà, l'épreuve est annulée.

The organization reserves the right to modify the general program of the event, the routes and the locations of the aid and supply stations at any time, without notice.

In the event of too unfavorable weather conditions (strong depression with large amounts of rain and snow, strong thunderstorm risk ...), the start can be postponed for a maximum of two hours, beyond that, the race is canceled.

L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de reporter totalement ou partiellement l'évènement pour tous motifs qui mettraient la vie des participants en danger ou tous cas de force majeure, sans dédommagement pour les participants.

The organization reserves the right to cancel or postpone the event totally or partially for any reason that would endanger the life of the participants or in any event of force majeure, without compensation for the participants.

Chapitre 5 : Divers / Chapter 5 : Miscellaneous

5.1. Assurances / Insurances

Responsabilité civile :

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants à Euro NordicWalkin'Le Dévoluy.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Assurance Individuelle accident :

Une assurance individuelle accident peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent, et notamment auprès de l'assurance BEsafe (assurance journée) à souscrire directement via ce lien : <https://nordicwalkin.assur-connect.com/>

Dommage matériel :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

5.2. Droits à l'image / Photo copyright

Par sa participation à Euro NordicWalkin'Le Dévoluy, chaque participant autorise expressément l'organisation à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans la mesure où ces images illustrent sa participation à l'événement et ne nuisent pas à sa personne, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'événement et ce, sur tout support, dans le

Civil responsibility:

In accordance with the current legislation, the organizer has taken out an insurance that covers the financial consequences of their civil responsibility, as well as the responsibility of their officials and all the participants to the Euro NordicWalkin'Le Dévoluy.

As for the participants' civil responsibility, this insurance is limited to the accidents they may cause during this sports event. Moreover, this guarantee will intervene as a complement to (or in the place of) other insurances they may already benefit. A justification can be provided to the participant upon request.

Individual accident insurance:

An individual accident insurance could be subscribed to an organism free chosen by the participant, and especially to the BEsafe insurance, (daily insurance) which is to subscribe directly via its website : <https://nordicwalkin.assur-connect.com/>

Material damages:

The organizer declines any responsibility in case of damages (theft, breaking, loss, etc.) on the participants' personal goods, even if they look after them. The participants will not be able to turn against the organizer for any damage caused to their equipment. Taking out an insurance that guarantees these risks is the participant's responsibility.

monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales, les actuelles ou futures, y compris pour les

prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée

Participants to the **Euro NordicWalkin'Le Dévoluy** authorize the organizer to use or have used or reproduce or have reproduced their name, image, voice and sporting performance during **Euro NordicWalkin'Le Dévoluy** for any direct use, on any support, worldwide, by any known and currently unknown means, for all the duration of protection currently granted to these uses by legal and regulatory dispositions, judicial and arbitral decisions from all countries as well as current or future international conventions, including for the potential extensions that could be brought to this duration.

5.3. RGPD

Les informations communiquées à l'organisation sont nécessaires pour la participation aux **randonnées Marche Nordique Euro NordicWalkin'Le Dévoluy**. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'organisation. Conformément à la RGPD de 2018, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives le concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations, il faut adresser un courrier à : **KCIOP – 11 Avenue Jean Jaurès – 93340 Joinville-Le-Pont – France**

The information given to the organizer is necessary to the participation to the **Euro NordicWalkin'Le Dévoluy Nordic walking hikes**. They are subjected to a computer processing and are destined to the organizer's secretariat.

In accordance to the RGPD of 2018, each participant has the right to access and modify their personal data. To exercise this right and obtain the communication of the information, it is necessary to send a post mail to: **KCIOP – 11 Avenue Jean Jaurès – 93340 Joinville-Le-Pont – France**

5.4. Sponsors individuels / Individual sponsors

Les participants sponsorisés ne peuvent faire apparaître les logos de leurs sponsors que sur les vêtements et le matériel utilisés pendant l'événement. Tout autre accessoire publicitaire (drapeau, bannière...) est interdit en tout point du parcours y compris à l'arrivée.

The sponsored participants can have their sponsors' logos only on the clothes and equipment they use during the event. Any other advertising accessory (flag, banner, etc.) is forbidden on any point of the tracks, including at the finish line, at the risk of penalties imposed by the jury.

5.5. Challenge Club / Club Challenge

Un Challenge Club est organisé pour les Club inscrits en groupe.

Pour cela, les clubs doivent impérativement « S'enregistrer en groupe » sur le site des inscriptions.

L'organisation prendra contact avec les 3 groupes (via leur responsable) qui cumuleront le plus de distance, et leur donnera les informations pratiques quant à l'horaire et au lieu de remise des prix de ce Challenge.

A Challenge Club is organized for Club registered group.

For this, clubs must imperatively " Register group " on the website for registration. The organization will take contact with the 3 groups (via their manager) that cumulate the more distance, and give them the practical information about the schedule and place for awarding this Challenge.

5.6. Développement durable / Sustainable development

Dans le cadre de sa participation à l'événement, le participant s'engage à avoir une attitude éco-responsable et à respecter l'ensemble des consignes de l'organisation en lien avec le développement durable (respect des espaces naturels et des autres usagers, tri des déchets, interdiction de jet de détritus...).

As part of his participation in the event, the participant undertakes to have an eco-responsible attitude and to respect all the organization's instructions in connection with sustainable development (respect for natural spaces and for other users, sorting of waste, ban on throwing rubbish...).

Le paiement de l'inscription vaut acceptation pleine et entière de l'ensemble des articles du présent règlement.

The payment of the registration is full acceptance of all items of these rules.

ANNEXE 1 : L'édition 2026 / APPENDIX 1 : 2026 edition

Le **Salon de la Marche Nordique® 2026** aura lieu au **Dévoluy**.

The **Nordic Walking Salon 2026®** will take place in **Le Dévoluy**.

Les **parcours et leurs caractéristiques** (distance, dénivelé, village de départ...) sont détaillés sur le site internet de l'événement : <https://www.euronordicwalk.com/les-marches-nordiques/>

The **routes et their characteristics** (distance, altitude, departure village ...) are detailed on the website of the event : <https://www.euronordicwalk.com/les-marches-nordiques/>

ANNEXE 2 : Droits d'engagement 2026 / Entry fees 2026

Les **frais d'inscription** pour l'événement sont détaillés sur le site internet à la page :
<https://www.euronordicwalk.com/tarifs/>

The **entry fees** for the event are detailed on the website, on the page :
<https://www.euronordicwalk.com/tarifs/>

ANNEXE 3 : Modèle d'autorisation Parentale

Autorisation Parentale **EuroNordicWalkin'Le Dévoluy 2026**

Je soussigné(e), Mme, M. (Nom et Prénom).....

Demeurant (adresse postale complète) :

.....
.....

Agissant en qualité de : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Autorise (Nom et Prénom) :

Date de naissance :/...../.....

Demeurant (adresse postale complète) :

.....
.....

À participer à une ou plusieurs épreuves de l'Euro NordicWalkin'Le Dévoluy, entre le 19 juin et le 21 juin 2026

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Date et signature du parent précédé de la mention « Lu et approuvé »

APPENDIX 3 : Parental authorization model

Parental consent

EuroNordicWalkin'Le Dévoluy 2026

I, the undersigned, Mrs., Mr. (First Name and Family Name)

Living (complete postal adress) :

.....
.....

Aacting as the : ☐ Father ☐ Mother ☐ Guardian

Authorise (First Name and Family Name) :

Birth Date :/...../.....

Living (complete postal adress) :

.....
.....

To take part to one or more of hikes/races of Euro NordicWalkin'Le Dévoluy, between 19th and 21st of June 2026

I certify on the honor that I have the authority on this kid.

Date and signature of the parent preceded by the mention « Read and approuved »